



FICHE D'INFORMATION AUX CANDIDATS
AVIS N° 2022_50001_0001

A Marseille, le 22 avril 2022

Direction générale adjointe de la ville plus verte et plus durable
Direction de l'architecture, de la valorisation des équipements et de leurs usages
Direction des Etudes et Grands Projets de Construction
Service Maîtrise d'Ouvrage

Adresse du profil acheteur : marchespublics.mairie-marseille.fr

Objet : Prestations d'assurances pour la modernisation du stade nautique du Roucas Blanc pour l'accueil des jeux Olympiques Paris 2024, 13008 Marseille - Tous risques chantier et Responsabilité civile du maître d'ouvrage - Relance

RÉPONSE SUITE A DES DEMANDES D'INFORMATION

Question 1, posée le 20 avril 2022

Pouvez vous donner des précisions sur les principes constructifs retenus, le RICT et les missions G2 AVP et PRO. Merci

Réponse 1, transmise le 22 avril 2022

Un dossier technique peut être communiqué sur demande conformément à l'article 3 du règlement de consultation. Il contient notamment :

- les CCTP et Gros oeuvre
- la G2 PRO

Nous vous invitons à procéder à la demande de ce dossier via la plateforme de dématérialisation, selon les modalités ci-après :

Obtention du dossier technique sur demande des candidats :

Marché de conception-réalisation

- * le carnet de plans (plan masse, plans des niveaux)
- * CCTP phase PRO
- * G2 PRO
- * la copie attestation d'assurance
- * les relevés et diagnostics (01-01 à 01-17)
- * les plans (02_01 à 02_39)

Les documents techniques énumérés ci-dessus seront remis aux candidats uniquement sur demande. Les candidats devront déposer des demandes de renseignements complémentaires via le profil d'acheteur dont l'adresse internet est marchespublics.mairie-marseille.fr. Les fichiers "obtention du dossier technique sur demande des candidats" seront envoyés aux candidats par le biais d'une plateforme de transfert de demande de documents.

Nous ajouterons à ce dossier la G2 AVP et le dernier RICT-PRO

SUIVI DES MODIFICATIONS CONCERNANT LES DOCUMENTS DE LA CONSULTATION

En date du 22 avril 2022, les pièces techniques de la consultation citée en objet ont été modifiées comme suit :

Rajout de 2 fichiers concernant le dossier technique sur demande des candidats :

- * l'étude Géotechnique G2 AVP
- * le RICT_Tranche_8-PRO

Le dossier technique sur demande comprendra, les documents ci-après :

Obtention du dossier technique sur demande des candidats :

Marché de conception-réalisation

- * le carnet de plans (plan masse, plans des niveaux)
- * CCTP phase PRO
- * G2 PRO
- * la copie attestation d'assurance
- * les relevés et diagnostics (01-01 à 01-17)
- * les plans (02_01 à 02_39)
- * l'étude Géotechnique G2 AVP
- * le RICT_Tranche_8-PRO.

Les candidats devront répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet.

Il est demandé aux candidats de veiller à bien prendre en compte cette dernière version des documents dans leur offre. Toute version antérieure à celle modifiée ce jour, remise au titre de l'offre, ne pourra pas être acceptée.